

Enseignement facultatif de français et culture antique en 6ème

« Cet enseignement procure aux élèves qui le choisissent des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antique. » (Bulletin officiel du 8-7-2021)

1. Contenu des enseignements :

A partir d'études de textes de l'Antiquité grecque et latine (récits mythologiques sur la création du monde, les origines de l'univers et des hommes, les relations entre les dieux et les mortels, les représentations de l'au-delà et le cycle de la vie), on se propose de :

- Consolider le lexique des élèves (lexique du français, lexique des consignes, lexique des langues vivantes, langage scientifique, les mots latins utilisés en français)
- Consolider les acquis grammaticaux et orthographiques du cycle 3 grâce à une initiation à la grammaire latine
- Renforcer les compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation
- Approfondir des thématiques abordées en cours de français, histoire, enseignement moral et civique
- Créer un prolongement vers d'autres civilisations (Egypte, Mésopotamie, Inde, Afrique, Asie, Amériques, Polynésie, Scandinavie)
- Ouvrir sur des créations artistiques antiques mais aussi classiques et contemporaines (peintures, sculptures, musiques, cinéma, bandes-dessinées, ...)

2. Modalités et évaluation des apprentissages

Cet enseignement est dispensé deux heures par semaine par l'enseignante de Lettres classiques du collège. Il n'est pas poursuivi après la 6^{ème} mais ouvre évidemment sur l'enseignement des LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité), enseignement lui aussi optionnel (anciennement latin).

Les connaissances sont évaluées et comptent dans la moyenne des élèves selon des modalités variées (oral, écrit ; travail individuel ou collectif ; recherches au CDI).